

**Nicole Lemaitre (éd.), *Histoire des curés***

Paris, Fayard, 2002, 523 p. (glossaire, index, graphiques, tablx)

**Céline Béraud**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/assr/617>  
ISSN : 1777-5825

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2002  
Pagination : 63-126  
ISBN : 2-222-96725-2  
ISSN : 0335-5985

**Référence électronique**

Céline Béraud, « Nicole Lemaitre (éd.), *Histoire des curés* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 120 | octobre - décembre 2002, document 120.25, mis en ligne le 24 octobre 2005, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/617>

---

à la traîne des experts. Alors que l'on a tendance à voir dans les groupuscules d'extrême-droite les continuateurs du nazisme, P.L. pointe du doigt certaines idées modernistes.

Mohammed Hocine Benkheira.

120.25

LEMAITRE (Nicole), éd.

**Histoire des curés.** Paris, Fayard, 2002, 523 p. (glossaire, index, graphiques, tabl.).

Dès l'avant-propos, il est précisé qu'il s'agit d'une histoire des curés au sens strict du terme, le curé étant défini dans l'utile glossaire comme le « prêtre qui a charge d'âmes (*cura animarum*), qui est responsable de la paroisse ». Le propos est donc plus circonscrit que dans une histoire des prêtres ou des clercs. L'*Histoire des curés* n'en est pas moins un ouvrage très ambitieux puisqu'il couvre toutes les périodes, des premiers temps du christianisme à nos jours, et s'étend à l'ensemble de l'Europe occidentale. Sous la direction de N.L. qui a elle-même rédigé la deuxième partie de l'ouvrage consacrée à l'époque moderne, ont travaillé la médiéviste Catherine Vincent et les contemporanistes Michel Lagrée et Luc Perrin. Les auteurs se sont attachés à rendre compte du curé à travers les temps, non pas uniquement en tant que « professionnel du sacré » mais en tant qu'acteur social.

Dès le chapitre premier intitulé « De la mission à la pastorale », Catherine Vincent montre comment, lors de la christianisation de l'Occident, ont lieu deux processus : la structuration de l'espace avec l'émergence de la paroisse et la différenciation/hiéarchisation du clergé. Bien que concurrencée par d'autres ensembles ecclésiaux (les ordres mendiants surtout) et laïques (confréries et groupes de piété notamment), la paroisse parvient, au cours du Moyen-Âge, à s'affirmer comme incontournable en ce qui concerne la cure d'âme. En son sein, le rôle du curé se précise, s'organisant autour des trois fonctions principales que sont l'administration des sacrements, l'enseignement et l'exercice d'un contrôle social sur la conduite des paroissiens. C. Vincent insiste aussi sur la précocité de la construction du modèle sacerdotal reposant sur l'exigence d'ascétisme dans la conduite du clerc et l'idéal de non-travail, autant de traits qui doivent le distinguer du reste de la population. La réforme grégorienne puis le quatrième Concile de Latran l'érigent en référence dont l'exemplarité doit guider les fidèles. Curés et paroisses se trouvent liés à la fois matériellement par le système bénéficial et

spirituellement. Des différences notables entre ce modèle et la réalité persistent au cours des trois derniers siècles du Moyen-Âge. Le curé, du fait du recrutement largement local, de sa formation intellectuelle, de sa tenue vestimentaire, ainsi que de l'exercice répandu d'un métier profane, n'est pas encore un homme à part. De plus, même si l'A. entend ici nuancer les clichés d'un clergé d'avant la Réforme, cupide, ignare et dépravé face à des fidèles passifs, certains abus sont mis en évidence.

En commençant par un retour sur le XV<sup>e</sup> siècle, N.L. insiste sur les éléments de continuité entre la fin du Moyen-Âge et l'époque moderne. Cette période charnière est en effet marquée par l'« urgence de la réforme de l'Église » (p. 156) dont les curés sont l'objet de nombreuses critiques. Luther, partisan du choix par la communauté de son pasteur, de la liberté pour le clerc de se marier et de l'abandon du sacrement de l'ordre, développe des positions radicales qui l'amènent à la rupture avec le catholicisme. Le concile de Trente constitue une autre voie de réforme, interne et non schismatique. Il « accomplit les quêtes du siècle précédent » (p. 184) avec une radicalité liée aux affrontements avec les protestants. L'idéologie sacerdotale dont il se fait le défenseur, en constitue une bonne illustration. L'obligation de résidence du curé dans sa paroisse est réaffirmée (en lien avec le système bénéficial qui est maintenu), une attention toute particulière est portée à sa formation, une exigence de sainteté dans sa conduite est exprimée. Le pouvoir que son évêque a sur lui, se trouve renforcé. La question du ministère du curé est alors véritablement centrale. Tout d'abord, parce qu'elle est l'objet de controverses théologiques sévères entre partisans de la Réforme et ceux de la Contre-Réforme (choix du modèle du prédicateur par les premiers, du prêtre médiateur par les seconds). Mais aussi, parce que le curé est considéré comme un instrument essentiel de défense, sur le terrain, contre ce qui est qualifié d'hérésies. Le mouvement de sacerdotalisation du clergé lancé par le concile de Trente se poursuit au cours des siècles suivants. Ainsi les séminaires qui se développent pour un grand nombre aux mains des nouvelles sociétés de prêtres (sulpiciens, oratoriens, lazaristes) constituent de puissantes instances de formation mais aussi de socialisation. Marquant les esprits et les corps, ils inculquent chez les futurs curés « une culture de la distance » (p. 236) par rapport au monde, voire un esprit de supériorité. Il en résulte une homogénéisation et un relatif repli sur lui-même du corps clérical. Assurant de nombreuses fonctions d'assistance mais

aussi souvent un rôle de médecin, d'agronome et généralement d'auxiliaire de l'administration, le curé est perçu au XVIII<sup>e</sup> siècle comme participant à un « service public d'utilité sociale ». L'appartenance des curés à la notabilité, ne doit pas faire oublier le mécontentement du bas-clergé dont les revendications viendront se mêler aux mouvements révolutionnaires.

Les chapitres rédigés par Michel Lagrée sur le XIX<sup>e</sup> siècle traitent de thèmes bien connus : apogée de la figure du « bon prêtre », déclin social des curés, oppositions entre tendances gallicanes et ultramontanisme, développement des œuvres catholiques, anticléricalisme(s). Le grand intérêt de cette partie réside dans les perspectives comparatistes développées par l'auteur. Celui-ci met notamment en relation le joséphisme autrichien et le système concordataire français, tous deux visant à constituer des Églises nationales sous forte tutelle étatique. Il compare aussi les différentes formes de l'anticléricalisme latin (France, Italie, Espagne) ainsi que celles du régionalisme auxquelles des curés sont partie prenante. Enfin, il met en évidence un certain nombre de décalages temporels : retard irlandais dans l'application de la réforme tridentine et précocité de l'engagement du clergé allemand dans la voie du catholicisme social.

Après avoir montré le relatif apogée de la charge curiale dans l'entre-deux-guerres face à des tentatives de réformes encore bien timides, Luc Perrin met en évidence de façon très documentée les forces de déstabilisation de la paroisse et de son curé qui marquent ensuite l'Occident, dans un contexte de baisse de la pratique et d'assèchement des vocations. Nouvelles formes de division du travail religieux avec l'engagement croissant des laïcs et des diacres permanents dans la cure d'âme, redistribution du pouvoir au sein des structures diocésaines, paroisses d'élection, en sont les principales manifestations. L'A. relate aussi la remise en cause de l'idéal sacerdotal (célibat, exclusion de la vie politique et du monde du travail) par des groupes contestataires comme Échanges et Dialogue. Il finit par la description du reflux qui a lieu par la suite, semblant déboucher de façon logique selon lui sur un retour au modèle du XIX<sup>e</sup>, celui du curé d'Ars. À la position de L. Perrin qui a pour elle d'être en congruence avec la fixité romaine, on peut préférer la conclusion plus ouverte de N.L. (qui constitue d'ailleurs une excellente synthèse de l'ouvrage dans sa totalité) : « Les expériences récentes qui voient des groupes, des réguliers, voire des femmes (...) en position de curé ne permettent pas de lire l'avenir de façon claire. Et si celui-ci devenait pluriel, conditionné par le choix des

fidèles plutôt que par celui des autorités ecclésiastiques ? » (p. 453).

L'ensemble des parties, toutes très denses, constitue un outil fort précieux pour tous ceux qui s'intéressent aux curés, à leur histoire et à leur devenir. Si l'on disposait déjà de nombreuses monographies (diocésaines et paroissiales) et biographies, mais aussi d'études s'étendant sur une période donnée, il manquait sur ce thème un travail d'une telle ampleur. Seul regret, l'absence d'une bibliographie générale.

Céline Béraud.

120.26

LEVEAU (Rémy),  
MOHSEN-FINAN (Khadija),  
WIHTOL de WENDEN (Catherine), eds

**L'Islam en France et en Allemagne. Identités et citoyennetés.** Paris, La Documentation Française, 2001, 150 p. (annexes, encadrés).

Résultat d'un programme de recherche de l'Ifri (Institut français des relations internationales) sur la nouvelle identité européenne et la citoyenneté, cet ouvrage collectif analyse les changements en cours dans les relations entre les populations d'origine musulmane et les sociétés allemande et française : émergence de nouvelles formes de citoyenneté, renouvellement du lien complexe entre religion et politique, en particulier la question de l'institutionnalisation de l'islam en décalage avec un mode de fonctionnement et de régulation « par le bas », qu'imposent les stratégies plurielles et pragmatiques des acteurs.

L'introduction soulève trois facteurs déterminants dans la gestion de l'islam dans l'espace public : le poids du fait colonial, le processus historique de régulation politique du religieux dans les deux pays et la formation différenciée des élites dans le champ économique (Allemagne) et/ou associatif (France). On peut regretter que le premier élément et le troisième n'aient pas été davantage repris dans les différentes contributions, dont la précision des données et la reconstruction historique permettent d'éclairer le tournant décisif des relations actuelles entre l'islam et les deux États étudiés. Le lecteur risque ainsi de perdre certains fils conducteurs qui sous-tendent les grilles de lecture innovatrices de ce travail. Il s'agit, par exemple, de l'inadéquation du système politique, ancré sur des pratiques « christiano-centriques » (C. de Galembert, p. 87), d'une vision de l'islam collective et unitaire qui ralentit la prise de conscience d'une présence musulmane plurielle, aux identités instables et mouvantes (N. Tietze) ou de la déconstruction d'une « spécificité musulmane »